

La Sun Life annonce ses résultats du troisième trimestre de l'exercice 2021

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis (« É.-U. »), Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 30 septembre 2021, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 30 septembre 2021, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document. Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

TORONTO (ONTARIO) – (le 3 novembre 2021) – La Financière Sun Life inc. (TSX: SLF) (NYSE: SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2021. Le bénéfice net déclaré pour le troisième trimestre s'est établi à 1 019 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 902 M\$.

« La Sun Life a produit de solides résultats », a déclaré Kevin Strain, président et chef de la direction de la Sun Life. « Nous maintenons un bon rythme grâce aux solutions et aux outils numériques, à un moment où plusieurs marchés où nous sommes présents subissent les répercussions de la COVID-19. Notre performance au troisième trimestre souligne la valeur de nos activités diversifiées, qui sont appuyées par d'excellents résultats en gestion de patrimoine et en gestion d'actifs. Notre capacité à réaliser nos objectifs est reconnue, et compte tenu de la transition que nous opérons en faveur des activités nécessitant peu de capital et générant des produits tirés d'honoraires, nous sommes heureux d'annoncer le relèvement de notre objectif financier à moyen terme pour le rendement des capitaux propres sous-jacent à au moins 16 %. »

La Sun Life continue de miser sur ses engagements environnementaux et sociaux à long terme pour intégrer la durabilité à sa stratégie commerciale et assurer un alignement avec sa raison d'être qui consiste à aider les Canadiens à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain.

« Notre rôle est de servir nos Clients, nos collectivités et la société dans l'ensemble. Nous apportons une contribution en renforçant notre engagement à façonner un avenir plus propre, plus inclusif et durable. En effet, nous avons annoncé notre intention en tant que propriétaire et gestionnaire d'actifs d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, ainsi que la première nomination d'une première directrice de la durabilité, Alanna Boyd », d'ajouter M. Strain.

		Résultats trimestriels		Cumuls annuels	
Rentabilité		T3 21	T3 20	2021	2020
	Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	1 019	750	2 856	1 660
	Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	902	842	2 635	2 351
	Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	1,74	1,28	4,85	2,83
	Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	1,54	1,44	4,50	4,02
	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	17,6 %	13,5 %	16,7 %	10,1 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	15,6 %	15,1 %	15,4 %	14,3 %
Croissance		T3 21	T3 20	2021	2020
	Souscriptions d'assurance ¹⁾ (en millions de dollars)	628	681	2 068	2 076
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ^{1), 3)} (en millions de dollars)	50 725	52 684	171 700	169 226
	Valeur des affaires nouvelles ^{1), 4)} (en millions de dollars)	290	261	852	720
	Actif géré ^{1), 3)} (en milliards de dollars)	1 386	1 196	1 386	1 196
Solidité financière		T3 21	T3 20		
	Ratio du TSAV ⁵⁾ (à la clôture de la période)				
	Financière Sun Life inc.	143 %	144 %		
	Sun Life du Canada ⁶⁾	124 %	127 %		
	Ratio de levier financier ¹⁾ (à la clôture de la période)	22,2 %	21,5 %		

¹⁾ Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion intermédiaire pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 (le « rapport de gestion du T3 2021 »).

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, la méthode à l'égard des flux bruts et des sorties a été mise à jour pour Gestion SLC. Les montants des périodes précédentes n'ont pas été modifiés. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document.

⁴⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, reflète un changement dans le moment choisi pour la comptabilisation de la valeur des affaires nouvelles pour les contrats collectifs aux États-Unis. Les montants des périodes précédentes ont été modifiés pour refléter ce changement. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document.

⁵⁾ Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du rapport de gestion du T3 2021.

⁶⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T3 2021 et le T3 2020)

Notre stratégie repose sur quatre piliers clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾			Souscriptions d'assurance ¹⁾			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ^{1), 2)}		
	T3 21	T3 20	Variation	T3 21	T3 20	Variation	T3 21	T3 20	Variation	T3 21	T3 20	Variation
Canada	393	387	2%	290	293	(1)%	182	147	24%	5 918	6 837	(13)%
États-Unis	46	(113)	n.s. ³⁾	110	136	(19)%	199	230	(13)%	—	—	—
Gestion d'actifs	301	251	20%	362	294	23%	—	—	—	40 682	43 066	(6)%
Asie	288	236	22%	145	164	(12)%	247	304	(19)%	4 125	2 781	48%
Organisation internationale	(9)	(11)	n.s. ³⁾	(5)	(45)	n.s. ³⁾	—	—	—	—	—	—
Total	1 019	750	36%	902	842	7%	628	681	(8)%	50 725	52 684	(4)%

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T3 2021.

²⁾ Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, la méthode à l'égard des flux bruts et des sorties a été mise à jour pour Gestion SLC. Les montants des périodes précédentes n'ont pas été modifiés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document.

³⁾ Non significatif.

Notre rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 17,6 % au troisième trimestre de 2021, comparativement à 13,5 % à la période correspondante de l'exercice précédent. Notre rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 15,6%, en hausse par rapport à 15,1% au troisième trimestre de 2020. Nous relèverons notre objectif financier à moyen terme pour le rendement des capitaux propres sous-jacent à au moins 16 %. L'objectif actuel est entre 12 % et 14 %. Cette modification fait suite à des résultats opérationnels solides et à un changement important dans la composition de nos activités visant à toucher plus de produits tirés d'honoraires et à injecter moins de capital¹⁾.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 1 019 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 269 M\$, ou 36 %, comparativement à la période correspondante de 2020, en raison de l'incidence favorable des marchés, attribuable aux variations de la juste valeur des immeubles de placement, et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par un ajustement de la répartition au pair²⁾. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 902 M\$, en hausse de 60 M\$, ou 7 %, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit et de la hausse des produits tirés des placements exonérés d'impôt, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et des charges et par l'incidence défavorable du change. Les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité ont été plus élevés aux États-Unis et en Asie, mais relativement stables par rapport à l'exercice précédent. Au troisième trimestre de 2021, l'incidence du change a fait diminuer le bénéfice net déclaré de 41 M\$ et le bénéfice net sous-jacent de 36 M\$. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

La FSL inc. a clôturé le trimestre avec un ratio du TSAV de 143 % et 2,8 G\$ en trésorerie et en autres actifs liquides³⁾.

Canada : Leader en assurance et en gestion d'actifs

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 393 M\$ au troisième trimestre de 2021, soit un niveau stable par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'incidence favorable des marchés, attribuable aux variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancée par un ajustement de la répartition au pair. Le bénéfice net sous-jacent de 290 M\$ est demeuré stable par rapport à l'exercice précédent, la croissance des affaires, la hausse des produits tirés des placements exonérés d'impôt et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ayant été contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité aux Garanties collectives (« GC ») et la hausse des charges. Les résultats de l'exercice précédent comprenaient les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité aux GC en raison de la baisse des volumes de règlements d'invalidité.

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada se sont chiffrées à 182 M\$ au troisième trimestre de 2021, en hausse de 35 M\$, ou 24 %, comparativement à la période correspondante de 2020, en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance-vie entière avec participation enregistrées à l'Individuelle et de la hausse des ventes de contrats importants aux GC. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada se sont établies à 6 G\$ au troisième trimestre de 2021, en baisse d'environ 1 G\$ ou 13 %, comparativement à la période correspondante de 2020, reflétant la baisse des souscriptions sur le marché des régimes à cotisations déterminées aux Régimes collectifs de retraite (« RCR »), partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement à la Gestion de patrimoine de l'Individuelle.

¹⁾ Nous estimons que nos objectifs financiers à moyen terme sont raisonnables, toutefois nous pourrions ne pas être en mesure de les atteindre dans l'éventualité où nos hypothèses seraient inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos objectifs financiers à moyen terme décrits ci-dessus. Nos objectifs financiers à moyen terme ne constituent pas des lignes directrices. Ils constituent des mesures financières prospectives non conformes aux normes IFRS, et des renseignements additionnels à ce sujet sont présentés à la rubrique O, « Énoncés prospectifs – Objectifs financiers à moyen terme », de notre rapport de gestion annuel.

²⁾ Ajustement de la répartition des produits tirés des placements et des charges entre les titulaires de contrat avec participation et les actionnaires pour les exercices précédents (« ajustement de la répartition au pair »).

³⁾ La trésorerie et les autres actifs liquides comprennent les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché pour la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive.

Au Canada, nous continuons d'être portés par notre raison d'être qui consiste à aider les Canadiens à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Ce trimestre, nous avons établi un partenariat avec Conquest Planning Inc., en vue du lancement d'un outil numérique d'établissement de plans financiers, qui donnera aux Clients les moyens de personnaliser leur planification. Il s'agit d'un complément à notre modèle de conseils globaux, qui répond au besoin de chaque Canadien d'avoir un plan financier établi. Nous sommes la première société canadienne à offrir cette solution numérique, toutes plateformes de services de gestion de patrimoine et d'assurance confondues. Ainsi, nous pouvons répondre de façon proactive aux besoins particuliers des Clients. De plus, nous avons lancé la nouvelle appli Lumino Santé, qui propose aux Canadiens une façon plus simple et conviviale d'accéder aux ressources dont ils ont besoin. L'appli leur permet notamment de prendre des rendez-vous avec des professionnels de la santé pour les appuyer dans leur parcours santé, et elle les outille pour adopter un mode de vie plus sain. Au troisième trimestre, plus de 1,4 million de recherches ont été effectuées dans Lumino, générant deux fois plus de connexions entre les professionnels de la santé et les Canadiens que l'année précédente.

États-Unis : Leader en assurance-santé et en garanties collectives

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est établi à 46 M\$ au troisième trimestre de 2021, en hausse de 159 M\$ comparativement à la période correspondante de 2020, en raison de l'incidence des hypothèses et mesures de la direction qui concerne principalement la Gestion des affaires en vigueur. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 110 M\$, en baisse de 26 M\$, ou 19 %, reflétant une augmentation des règlements liés à la COVID-19 qui a une incidence sur les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et la morbidité pour les garanties collectives, et l'incidence défavorable du change. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité pour l'assurance-maladie en excédent de pertes, et les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité à la Gestion des affaires en vigueur. L'incidence du change a fait diminuer le bénéfice net déclaré de 3 M\$ et le bénéfice net sous-jacent de 7 M\$. La marge après impôt des Garanties collectives¹⁾ des quatre derniers trimestres s'est établie à 7,7 % au troisième trimestre de 2021, comparativement à 7,8 % au troisième trimestre de 2020.

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis se sont établies à 199 M\$ au troisième trimestre de 2021, en baisse de 31 M\$, ou 13 %, comparativement à la période correspondante de 2020, reflétant la baisse des souscriptions de garanties collectives et de produits d'assurance-maladie en excédent de pertes.

Le 3 octobre 2021, nous avons conclu une entente visant l'acquisition du DentaQuest Group, Inc. (« DentaQuest »). DentaQuest est le plus important fournisseur de garanties de frais dentaires au titre du régime Medicaid aux États-Unis. Ses activités liées aux régimes de type Medicare Advantage, ses activités commerciales et ses activités de négociation liées à l'Affordable Care Act des États-Unis sont en pleine expansion. La société fournit des services à plus de 33 millions de participants. L'acquisition de DentaQuest s'aligne sur notre stratégie d'affaires, qui consiste à être un chef de file dans les garanties de frais médicaux et les garanties collectives. À la clôture de la transaction, cette acquisition viendra plus que doubler la taille des affaires de garanties collectives de la Sun Life aux États-Unis en fonction des produits, et elle nous positionnera en tant que fournisseur de garanties de frais dentaires de premier plan.

Au troisième trimestre, nous avons lancé une offre unique pour notre gamme de produits d'assurance-maladie en excédent de pertes : l'outil *Health Navigator*, une innovation de PinnacleCare²⁾. Cet outil prévoit une approche sur mesure permettant aux participants de s'orienter dans le système de soins de santé des États-Unis et ainsi de recevoir le bon diagnostic, de voir le bon médecin et d'obtenir les traitements adéquats. Il en résulte de meilleures issues et expériences en matière de santé. Nous avons aussi élargi notre offre en gestion des absences pour les petits promoteurs de régimes autogérés qui veulent de l'aide pour se conformer aux exigences réglementaires en la matière. La solution *AbsenceTech Bundle*SM est un moyen rentable de gérer l'aspect conformité avec l'appui de spécialistes de la Sun Life, et elle procure aussi un accès à une plateforme numérique de gestion des absences en libre-service.

Gestion d'actifs : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics et alternatifs grâce à la MFS et à Gestion SLC

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 301 M\$ au troisième trimestre de 2021, en hausse de 50 M\$, ou 20 %, à la période correspondante de 2020, en raison de l'augmentation du bénéfice net sous-jacent de 68 M\$. L'augmentation du bénéfice net sous-jacent est attribuable aux résultats obtenus à la MFS et à Gestion SLC, partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable du change. L'augmentation à la MFS est attribuable à la hausse de l'actif net moyen, partiellement contrebalancée par la hausse des charges liées à la rémunération variable. L'augmentation à Gestion SLC est attribuable aux profits sur les placements en capitaux de lancement dans des biens immobiliers, partiellement contrebalancée par les honoraires en fonction du rendement de l'exercice précédent et les incitatifs à la vente liés à la mobilisation de capitaux au cours du trimestre considéré. L'incidence du change a fait diminuer le bénéfice net déclaré de 17 M\$ et le bénéfice net sous-jacent de 19 M\$. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS¹⁾ s'est établi à 42 % au troisième trimestre de 2021, comparativement à 40 % pour la période correspondante de 2020.

Gestion d'actifs a clôturé le troisième trimestre avec un actif géré de 1 009 G\$, qui se composait d'un actif de 833 G\$ (657 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 176 G\$ provenant de Gestion SLC. Gestion SLC a déclaré des entrées nettes d'environ 5 G\$ au troisième trimestre de 2021, desquelles environ \$4 G\$ génèrent des produits tirés des honoraires. La MFS a déclaré des sorties nettes d'environ 3 G\$ (2 G\$ US).

Nos secteurs de gestion d'actifs continuent d'affirmer leur engagement envers les placements durables. En effet, la MFS, InfraRed³⁾ et BGO⁴⁾ ont adhéré à l'initiative *Net Zero Asset Manager* et se sont engagés à atteindre la carboneutralité dans leurs portefeuilles d'ici 2050. Gestion SLC a intégré une expertise mondiale des facteurs ESG⁵⁾ à sa plateforme de placements déjà variée en nommant une cheffe, facteurs ESG à l'échelle mondiale.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document.

²⁾ Pinnacle Care International, Inc. (« PinnacleCare ») a intégré le secteur de l'assurance-maladie en excédent de pertes de la Sun Life aux États-Unis en 2021.

³⁾ InfraRed Capital Partners (« InfraRed »).

⁴⁾ BentallGreenOak (« BGO »).

⁵⁾ Environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).

Au troisième trimestre de 2021, 92 %, 84 % et 83 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds communs de placement de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 288 M\$ au troisième trimestre de 2021, en hausse de 52 M\$, ou 22 %, comparativement à la période correspondante de 2020, en raison de l'incidence favorable des hypothèses et mesures de la direction et des marchés. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 145 M\$, en baisse de 19 M\$, ou 12 %, reflétant les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité en Indonésie et aux Philippines en raison de la COVID-19, une augmentation des investissements dans le numérique et l'incidence défavorable du change, facteurs partiellement contrebalancés par la croissance des affaires. Les autres résultats comprennent une hausse de la mortalité pour notre coentreprise en Inde¹. L'incidence du change a fait diminuer le bénéfice net déclaré de 20 M\$ et le bénéfice net sous-jacent de 10 M\$.

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie se sont établies à 247 M\$, en baisse de 57 M\$, ou 19 %, au troisième trimestre de 2021, comparativement à la période correspondante de 2020, reflétant la baisse des souscriptions à Hong Kong et à la Division International, partiellement contrebalancée par la hausse des souscriptions aux Philippines et en Inde. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie se sont chiffrées à 4 G\$, en hausse d'environ 1 G\$, ou 48 %, en raison des souscriptions de titres de fonds communs de placement en Inde, des souscriptions de titres de créance négociables à court terme aux Philippines et des affaires du secteur des régimes de retraite de Hong Kong.

Nous continuons de tailler notre place sur le marché des Clients fortunés en Asie, grâce à nos solutions novatrices en gestion d'actifs et en assurance-vie permettant de répondre aux besoins de cette clientèle. Aux Philippines, nous avons fondé SLIMTC², afin d'être en mesure de fournir des services de gestion de portefeuilles multistratégie locaux et mondiaux et produire un rendement ajusté au risque attrayant pour les particuliers et les investisseurs institutionnels. À Singapour, nous avons lancé notre premier produit d'assurance-vie à l'intention des Clients fortunés. Cette assurance aide les Clients à faire croître et à protéger leur patrimoine, puis à le transférer à la génération suivante. Nous sommes désormais présents sur huit marchés en Asie et consolidons ainsi notre position parmi les chefs de file mondiaux de l'assurance à l'intention de Clients fortunés à l'échelle internationale.

Organisation internationale

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 9 M\$ au troisième trimestre de 2021, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de 2020, l'amélioration de la perte nette sous-jacente de 40 M\$ ayant été contrebalancée par l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction de l'exercice précédent, qui concernaient principalement le Royaume-Uni. La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 5 M\$, une amélioration par rapport à l'exercice précédent attribuable à la hausse des produits tirés des placements exonérés d'impôt et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par une augmentation des dépenses de projets.

¹ Les éléments relatifs aux résultats de nos coentreprises et entreprises associées en Inde, en Chine et en Malaisie sont comptabilisés dans les autres résultats.

² Sun Life Investment Management and Trust Corporation (« SLIMTC »).

Conférence téléphonique portant sur les résultats

Les résultats financiers de la Compagnie pour le troisième trimestre de 2021 seront présentés lors de la conférence téléphonique qui aura lieu le jeudi 4 novembre 2021, à 10 h, heure de l'Est. Pour écouter la webémission de la conférence en direct, consulter les diapositives de la présentation et obtenir de l'information connexe, veuillez accéder à l'adresse www.sunlife.com et cliquer sur le lien vers les résultats trimestriels de la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » dix minutes avant le début de la conférence. Nous encourageons les gens qui participent à la conférence en mode écoute seulement à se connecter à la webémission. La webémission et la présentation seront par la suite archivées sur le site Web de la Compagnie et accessibles à l'adresse www.sunlife.com jusqu'à la clôture du troisième trimestre de 2022. Pour écouter la conférence par téléphone, composez le 602-563-8756 (appels internationaux) ou le 1-877-658-9101 (numéro sans frais pour l'Amérique du Nord) et entrez le code de conférence 5867358. Il sera possible de réécouter la conférence téléphonique à compter du jeudi 4 novembre 2021 à 13 h, heure de l'Est jusqu'à 12 h, heure de l'Est le jeudi 18 novembre 2021. Vous pouvez y accéder en composant le 404-537-3406 ou le 1-855-859-2056 (sans frais en Amérique du Nord) et en utilisant le code de conférence 5867358.

Renseignements pour les médias :

Mylène Bélanger

Conseillère principale, relations publiques

Téléphone : 438-341-3884

mylene.belanger@sunlife.com

Renseignements pour les investisseurs :

Yaniv Bitton

Vice-président, chef des relations avec les investisseurs et des marchés financiers

Téléphone : 416-979-6496

relations.investisseurs@sunlife.com

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, sont disponibles à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021, à la rubrique L, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de notre rapport de gestion annuel et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com.

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants dans nos résultats en vertu des normes IFRS qui, lorsqu'elle est exclue, aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également les effets du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de crédit et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
 - i. certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - ii. les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
 - iii. les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration;
 - iv. d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net (en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T3 21	T2 21	T3 20	2021	2020
Bénéfice net déclaré	1 019	900	750	2 856	1 660
Incidence des marchés					
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	19	95	42	181	(156)
Incidence du risque de corrélation	5	4	8	14	(95)
Incidence des marchés des actions	24	99	50	195	(251)
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾					
Incidence des variations des taux d'intérêt	(2)	(50)	18	109	(192)
Incidence des variations des écarts de crédit	4	(10)	(27)	(14)	28
Incidence des variations des écarts de swap	—	24	(5)	12	24
Incidence des taux d'intérêt	2	(36)	(14)	107	(140)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	145	28	(37)	169	(90)
À déduire : Incidence des marchés	171	91	(1)	471	(481)
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	95	2	(53)	93	(101)
Autres ajustements					
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(43)	(52)	(32)	(139)	(46)
Acquisitions, intégrations et restructurations ^{2), 3)}	(21)	(13)	(11)	(108)	(67)
Autres ^{4), 5), 6)}	(85)	(11)	5	(96)	4
À déduire : Total des autres ajustements	(149)	(76)	(38)	(343)	(109)
Bénéfice net sous-jacent	902	883	842	2 635	2 351
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	1,74	1,53	1,28	4,85	2,83
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	0,29	0,16	—	0,77	(0,83)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	0,16	—	(0,09)	0,16	(0,17)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,07)	(0,09)	(0,06)	(0,24)	(0,08)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,04)	(0,02)	(0,02)	(0,19)	(0,12)
Autres (en dollars)	(0,14)	(0,02)	0,01	(0,16)	0,01
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice par action dilué (en dollars)	—	—	—	0,01	—
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,54	1,50	1,44	4,50	4,02

¹⁾ Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

²⁾ Les montants ont trait aux coûts d'acquisition liés à l'acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak (l'« acquisition de BGO »), à l'acquisition d'une participation majoritaire dans InfraRed Capital Partners (l'« acquisition d'InfraRed ») et à l'acquisition d'une participation majoritaire dans Crescent Capital Group LP (l'« acquisition de Crescent »), y compris la désactualisation au titre des autres passifs financiers de 17 M\$, de 13 M\$ et de 44 M\$ au troisième et au deuxième trimestres ainsi que pour les neuf premiers mois de 2021, respectivement (11 M\$, 11 M\$ et 32 M\$ au troisième et au deuxième trimestres ainsi que pour les neuf premiers mois de 2020, respectivement).

³⁾ La charge de restructuration de 57 M\$ au premier trimestre de 2021 était liée à la stratégie relative à notre espace de travail et à la redéfinition du rôle du bureau (28 M\$ pour le premier trimestre de 2020).

⁴⁾ Les montants ont trait à un ajustement de la répartition des produits tirés des placements et des charges entre les titulaires de contrat avec participation et les actionnaires pour les exercices précédents, comptabilisé au troisième trimestre de 2021.

⁵⁾ Les montants ont trait à la Finance Act du Royaume-Uni, promulguée le 10 juin 2021, qui prévoit l'augmentation du taux d'imposition des sociétés, le faisant passer de 19 % à 25 %. L'augmentation sera en vigueur pour les périodes d'imposition ouvertes à compter du 1^{er} avril 2023. Par conséquent, le bénéfice net déclaré a diminué de 11 M\$ pour le deuxième trimestre de 2021. Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2021.

⁶⁾ Certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture sont venues diminuer le bénéfice net déclaré de 5 M\$ et de 4 M\$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2020, respectivement.

2. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées aux RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, à la Division International et à Hong Kong; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs comprennent les flux bruts provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les flux bruts de Gestion SLC comprennent les capitaux mobilisés, comme les engagements en capitaux non appelés et le levier financier. Nous présentons les souscriptions en excluant l'incidence du change afin de permettre des comparaisons plus efficaces entre les différentes périodes de présentation financière. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, la méthode utilisée relativement à l'actif géré a été mise à jour pour Gestion SLC en ce qui a trait à certains produits du secteur immobilier et à certains produits à revenu fixe de première qualité afin de tenir compte des engagements en capitaux non appelés qui n'étaient pas inclus précédemment. Ce changement permettra d'uniformiser l'actif géré de Gestion SLC avec les conventions du marché appliquées pour les différentes catégories d'actifs. Nous avons mis à jour les montants présentés pour tous les trimestres de 2020 afin de refléter ce changement de méthode. Après le quatrième trimestre de 2020, les augmentations et les diminutions des capitaux mobilisés, y compris des engagements en capitaux non appelés et du levier financier, pour les produits susmentionnés seront reflétées dans les flux bruts, les sorties et les flux nets, selon le cas. Les flux bruts sont une composante des souscriptions de parts de fonds gérés et du total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine. Les distributions versées à des Clients en raison de la vente d'actifs sous-jacents de fonds à capital fixe ne seront présentées dans les flux nets.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, la valeur des affaires nouvelles reflète un changement dans le moment choisi pour la comptabilisation des contrats collectifs aux États-Unis qui sont vendus ou renouvelés avec une date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier, de sorte que la valeur des affaires nouvelles pour ces contrats sera comptabilisée dans l'exercice précédent plutôt qu'au premier trimestre, afin qu'elle coïncide avec le moment choisi pour présenter les renouvellements et les souscriptions d'assurance aux États-Unis. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement.

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent lié aux affaires d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat net, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021.

La note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 30 septembre 2021 présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers intermédiaires, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie.

Le tableau suivant présente un rapprochement des différences entre ces deux mesures.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumuls annuels	
	T3 21	T2 21	T3 20	2021	2020
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt)	(240)	(26)	(126)	(274)	(138)
À déduire : Titulaires de contrat avec participation ¹⁾	21	(26)	2	(9)	47
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	(261)	—	(128)	(265)	(185)
À déduire : Impôt	(91)	—	(49)	(93)	(62)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	(170)	—	(79)	(172)	(123)
À ajouter : Mesures de la direction (après impôt) ^{2), 3)}	267	2	(9)	267	(12)
À ajouter : Autres éléments (après impôt) ⁴⁾	(2)	—	35	(2)	34
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) ^{3), 5), 6)}	95	2	(53)	93	(101)

¹⁾ Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

²⁾ Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs.

³⁾ Au troisième trimestre de 2020, les modifications des hypothèses et mesures de la direction comprenaient une perte après impôt de 10 M\$ relative à l'incidence du remboursement d'une obligation liée à des titres de financement de premier rang à l'égard des exigences en matière de capital réglementaire prévues par la loi aux États-Unis pour la Gestion des affaires en vigueur. L'opération comprenait principalement un avantage lié à des frais de dénouement de 15 M\$, plus que contrebalancé par l'incidence nette de la liquidation du portefeuille de placement de 47 M\$. Ce dernier élément comprenait une perte liée à l'annulation de dérivés ainsi que des profits réalisés sur les actifs disponibles à la vente liés à la cession de titres de créance de 270 M\$ et de 223 M\$ (342 M\$ et 282 M\$ avant impôt), respectivement. Se reporter à la rubrique K, « Information financière supplémentaire » de notre rapport de gestion annuel de 2020.

⁴⁾ Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats.

⁵⁾ Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

⁶⁾ Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », de notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2021.

Se reporter à la rubrique C, « Rentabilité – 2 – Modifications des hypothèses et mesures de la direction », de notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2021 pour plus de renseignements sur les modifications des hypothèses et mesures de la direction.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de fonds communs de placement, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des fonds communs de placement, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos états consolidés du résultat net permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2021, les bénéfices prévus pour les contrats collectifs aux États-Unis comprennent les profits auparavant classés comme tirés des affaires nouvelles, ce qui permet d'uniformiser la présentation des sources de bénéfices des activités d'assurance collective au sein de différentes organisations. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act* of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos engagements en matière de placements durables; iii) les énoncés se rapportant à l'augmentation de nos objectifs financiers à moyen terme en matière de rendement des capitaux propres sous-jacent; iv) les énoncés se rapportant à notre intention d'acquiescer DentaQuest; v) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; vi) les énoncés se rapportant aux stratégies que nous avons mises en œuvre en réaction à la pandémie de COVID-19 et à la conjoncture économique connexe, ainsi qu'à leur incidence sur la Compagnie, vii) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et viii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la conjoncture économique connexe sur nos activités, notre liquidité, notre situation financière ou nos résultats financiers et des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière » et H, « Gestion du risque » du rapport de gestion du troisième trimestre de 2021, et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2020 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est soumis à de nombreux risques qui se sont accentués en raison de la pandémie de COVID-19 actuelle étant donné l'incertitude entourant sa durée et son incidence. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; **les risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; **les risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et **les autres risques** – les questions relatives à la COVID-19, y compris la gravité, la durée et la propagation de la COVID-19, à son incidence sur l'économie mondiale et sur les activités, la situation financière et les résultats de la Sun Life; aux risques liés à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et à IFRS 9, *Instruments financiers*; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

À propos de la Sun Life

La Sun Life est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 septembre 2021, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 1,39 billion de dollars. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».